

SYNTHÈSE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2024-2028

 **GRAND**
FIGEAC terre
d'avenir



La seconde Convention Territoriale Globale (CTG) 2024-2028 du GRAND - FIGEAC est le fruit d'un travail collectif d'envergure mené avec engagement et ambition. Ce document marque une étape importante dans le développement du projet social du territoire, au service des familles et des habitants.

Accompagné par le bureau d'études du Compas, la démarche s'appuie sur un diagnostic approfondi et une implication forte des acteurs locaux. Les étapes de cette concertation – enquête, journée de séminaire et groupes d'approfondissement thématiques – ont permis de croiser les regards, d'écouter les voix du terrain et de bâtir un plan d'actions partagé.

Cette CTG est bien plus qu'un document : c'est une feuille de route commune. Elle traduit la volonté d'agir ensemble pour une offre de services solidaires, accessibles et adaptés.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les partenaires, associations, institutions et acteurs locaux qui ont contribué à cette démarche. C'est ensemble que nous pourrions transformer cette vision en actions concrètes, et bâtir un territoire où chacun trouve sa place, où les solidarités se renforcent, et où l'avenir s'écrit avec optimisme.

Vincent LABARTHE, Président du Grand-Figeac
Cécile CARE, Directrice de la CAF du Lot
Stéphane BONNEFOND, Directeur de la CAF de l'Aveyron
Eric DALLE, Directeur de la MSA Midi-Pyrénées Nord

LE SCHÉMA DE GOUVERNANCE



Comité de pilotage

Instance regroupant les signataires de la CTG
Arbitrage, priorisation des actions et allocations des moyens.
Appuyé par le comité technique
Réunion à minima 1 fois par an

Comité technique

Composition : responsables de services, chargé de coopération CTG, référent.e.s thématiques CTG, coordinatrices PAT, CLS
Conseillers techniques CAF, MSA, Département, SDJES
Préparation des COPIL, fournit des éléments d'arbitrage
Assure l'évaluation au long cours de la CTG

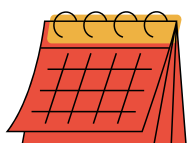
Groupes de travail thématiques

Par grands axes de la CTG
Espace de mobilisation des partenaires
Echanges qualitatifs et quantitatifs avec les acteurs de terrain permettant d'identifier les progrès ou les freins à la mise en place du plan d'actions.

Acteurs de terrains

Au moins une rencontre annuelle pour rendre compte des avancements de la CTG
Echanges sur les orientations générales de la CTG

COMMUNICATION



Mise en place d'**un rendez-vous annuel** – point d'avancements et orientations (valoriser l'existant et les actions des acteurs, mise en avant de nouveaux dispositifs)



Mise en place d'une **newsletter bimestrielle** :

- Son contenu : Mise en avant d'une action liée à la CTG / Calendrier des appels à projets et financements / Calendrier des rendez-vous (petits déjeuners partenaires, groupes de travail, événements structurants, formations...) / Mise en avant d'un projet inspirant ou d'une étude sur un projet en milieu rural



Création d'**un logo « Convention territoriale globale** – projet social de territoire » afin que les actions en lien la CTG soient identifiées par les habitants, élus et partenaires

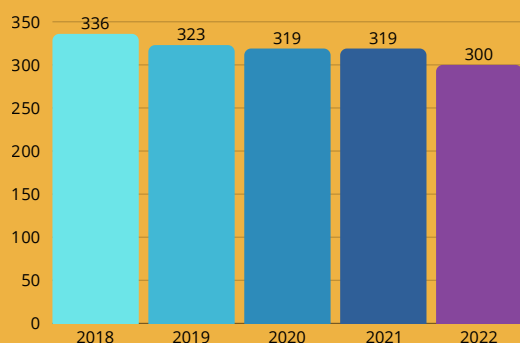


Chiffres clés



971 enfants de moins de 3 ans

-7% entre 2015 et 2021



Naissances domiciliées

73 %

des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde



74 %

parmi ceux en couple parental



59 %

parmi ceux en famille monoparentale

Bien que le nombre d'enfants de moins de 3 ans et de naissances diminuent ces dernières années, comme à l'échelle nationale, sur le GRAND-FIGEAC, **les besoins en mode de garde ont fortement augmenté en raison d'une plus grande activité parentale.**

La part des enfants de moins de 3 ans ayant tous leurs parents en emploi a augmenté de 12 points entre 2015 et 2021 pour atteindre 73% en 2021 (705 enfants) contre 61% en 2015. La proportion élevée d'enfants de parents isolés sans emploi (41%) soulève quant à elle la question de la relation entre l'absence de mode de garde et l'activité professionnelle.

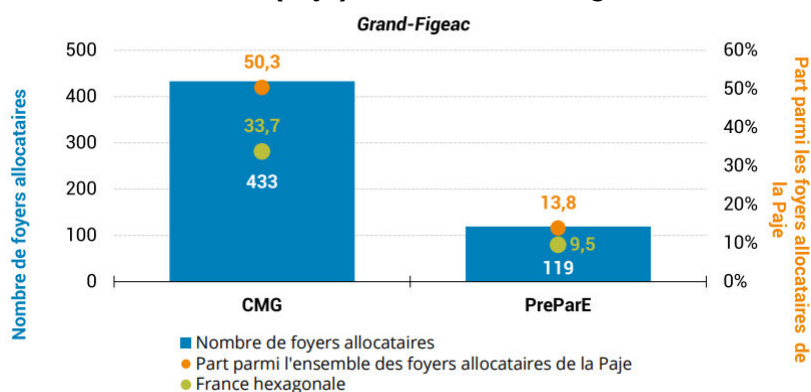
Pour répondre à ce besoin, le GRAND-FIGEAC dispose d'une capacité théorique d'accueil, plus importante qu'ailleurs (62,7% contre 52,3% en France hexagonale). Cette capacité **repose essentiellement sur l'accueil individuel chez les Assistant.e.s Maternel.le.s Agréé.e.s (AMA)**. Le vieillissement des AMA associé à un manque d'attractivité du métier interroge le maintien de cette offre d'accueil à long terme.

En outre, le maillage territorial en accueil collectif reste imparfait, avec des secteurs éloignés de ce mode d'accueil.



Un enjeu de maintien du niveau d'offre d'accueil à moyen et long terme

Part de foyers allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) selon le mode de garde.



AXE 1 - PETITE ENFANCE



2025

Création d'un observatoire intercommunal de la Petite Enfance

- Etat des lieux de la demande & de l'offre en matière d'accueil des 0-3 ans
- Bilan de la mise en œuvre du schéma pluriannuel de développement de l'offre d'accueil du Jeune Enfant



1.1 Répondre aux besoins des familles et de l'enfant sur le territoire

2025

Renforcement du maillage territorial des équipements d'accueil du jeune enfant

Projet de construction de 4 micro-crèches
- Réflexion sur la création de places réservataires

2025

Valoriser les métiers de la Petite Enfance

- Faciliter le développement de stages d'immersion/découverte des métiers Petite Enfance
- Mener des actions de communication sur tout le territoire par les acteurs de la Petite Enfance



1.2 Renforcer l'attractivité des métiers de la Petite enfance & développer les réseaux de professionnels

2025

Renforcer la coordination des Relais Petite Enfance

- Mise en place de réunions de coordination spécifiques et régulières entre les RPE -
- Développer des actions communes

2025

Développement du collectif «A Petit Pas» vers l'éducation artistique & culturelle

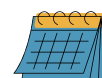
- Renforcer l'offre culturelle à destination de la petite enfance pour un accès à la culture sur tous les territoires



Axes de travail

Actions

- Objectifs et modalités d'actions



Calendrier prévisionnel

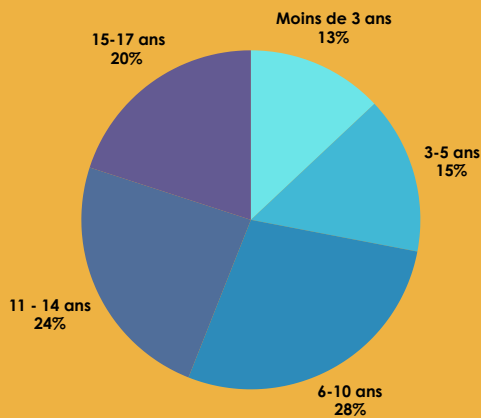


Chiffres clés

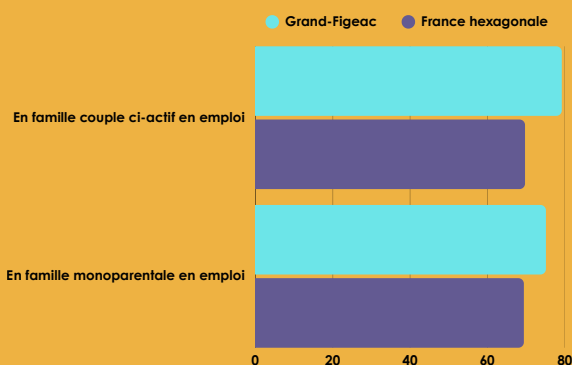


7478 enfants de moins de 18 ans

-3 % entre 2015 et 2021



Répartition des tranches d'âge parmi les mineurs



Enfants de 6- 10 ans dont tous les parents travaillent

L'activité est l'un des marqueurs forts du territoire.

Plus qu'ailleurs, **les familles qui y résident se composent de parents qui travaillent** : 880 enfants âgés de 3 à 5 ans et 1 650 enfants âgés de 6 à 10 ans vivent avec tous leur(s) parent(s) actif(s) occupé(s), soit 78% d'entre eux, contre 66% des 3-5 ans et 70% des 6-10 ans à l'échelle de la France hexagonale.

Le niveau d'activité des parents progresse avec l'âge de l'enfant **générant un besoin d'accueil potentiel élevé.**

De même, la probabilité pour un enfant de vivre avec un seul parent augmente avec l'âge, soit 8% des enfants de moins de 3 ans, contre 13% des 3-5 ans (150 enfants) et 21% des 6-10 ans (450 enfants). **La fréquence de la monoparentalité est plus élevée qu'en France hexagonale.**

Ces familles ont plus que les autres **besoin de soutien et solution de garde.**



Un enjeu d'accueil des 10-17 ans avec l'évolution des tranches d'âges

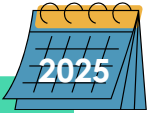
Un enjeu d'accompagnement à la (mono)parentalité notamment pour les (mono)parents d'adolescents



2025

Soutien financier des structures ALSH extra et périscolaires

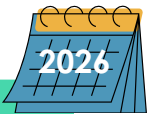
- Participation financière au fonctionnement des ALSH (Système incitant le financement des structures par les Communes)
- Soutien à la qualité des services



2025

Favoriser l'interconnaissance & la coordination des acteurs

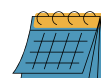
- Mise en place de groupes de travail thématiques
- Réalisation de projets communs
- Création d'ateliers pour travailler ensemble sur des cas pratiques



2026

Valorisation des métiers de l'animation

- Promouvoir les fonctions d'animation
- Encourager la formation au BAFA
- Faciliter la mise en relation entre jeunes titulaire du BAFA & employeurs



AXE 3 - JEUNES ET JEUNES ADULTES



Chiffres clés

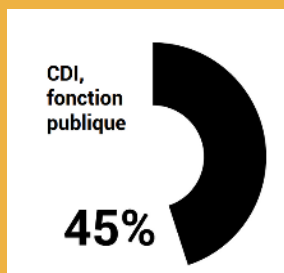


2 421 jeunes de 18 à 24 ans

-7 % entre 2015 et 2021

6 % de la population a entre 18 et 24 ans

67 % des jeunes sont en activités



Type de contrat des 15- 24 ans en emploi



18 %

Des moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi (cat ABC) fin 2023

Plus souvent actifs (mieux formés et moins fréquemment en recherche d'emploi qu'à l'échelle de la France hexagonale), les jeunes du GRAND-FIGEAC ont **une insertion professionnelle plus fragile que leurs aînés** comme ailleurs. 45% des jeunes salariés de 15-24 ans ont un CDI contre 84% des salariés de 15 ans et plus. Ils occupent plus souvent les emplois les moins rémunérateurs, 31% des actifs occupés de 15-24 ans étant ouvriers contre 22% des 15 ans et plus. 310 jeunes de moins de 25 ans sont inscrits à France Travail fin 2023 en tant que demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A B C. Leur nombre a diminué entre 2015 et 2022 mais s'est accompagné d'une **précarisation de l'emploi des jeunes salariés** (+4 points de contrats précaires)



Un enjeu d'accès aux droits avec un risque fort de « travailleurs pauvres » chez les jeunes

Un enjeu lié à l'accès au logement dans le territoire pour permettre la décohabitation

Plus mobiles que leurs aînés, les jeunes adultes sont moins ancrés dans le territoire et sont amenés à se déplacer au gré de leur évolution scolaire et professionnelle, les uns quittant le territoire pour rejoindre des pôles de formation situés en dehors du Grand-Figeac quand les autres sont attirés par certaines filières spécifiques implantées à Figeac. Le renouvellement des jeunes habitants interroge la continuité de leur participation citoyenne au passage à l'âge adulte.

Le GRAND-FIGEAC dispose de **lieux d'accueil pour les jeunes qui répondent à leurs besoins**. Cependant, **l'engagement citoyen** des jeunes au-delà de ces espaces, **peine à se prolonger, notamment vers des associations plus traditionnelles**



Un enjeu autour de la cohésion sociale et de l'engagement des jeunes pour favoriser leur implication dans la vie associative locale

AXE 3 - JEUNES ET JEUNES ADULTES



Soutien à l'émergence & la réalisation de projets de jeunes

2025

- Faciliter l'expression des envies par les jeunes par le développement d'une culture de la confiance
- Création d'espaces d'échanges & d'émulation
- Apport de moyens méthodologiques & financiers

Actions de prévention en direction de la jeunesse (santé, alimentation, précarité...)

2025

- Lutte contre la précarité alimentaire des jeunes
- Formation des acteurs Jeunesse à l'identification des situations de mal-être

3.1 Favoriser l'expression, l'accompagnement & l'engagement à la citoyenneté

Promotion du réseau info Jeunes & de «La Boussole des Jeunes»

2025

- Mise en place & déploiement du réseau informations jeunesse
- Réalisation d'actions collectives entre les différents membres du réseau
- Promotion du réseau auprès des jeunes
- Promotion de « La Boussole des Jeunes » auprès des acteurs de l'accès aux droits

3.2 Prendre en compte la jeunesse dans toute sa diversité & l'accompagner dans ses différentes problématiques

Déploiement du dispositif «Fais comme chez toi»

2026

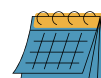
- Développement de la cohabitation intergénérationnelle permettant :
 - de réduire l'isolement social des personnes âgées
 - d'offrir des solutions de logements abordables et sécurisés pour les étudiants & jeunes actifs
 - une offre de logement flexible s'adaptant aux besoins du jeune



Axes de travail

Actions

- Objectifs et modalités d'actions



Calendrier prévisionnel

AXE 4 - ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ



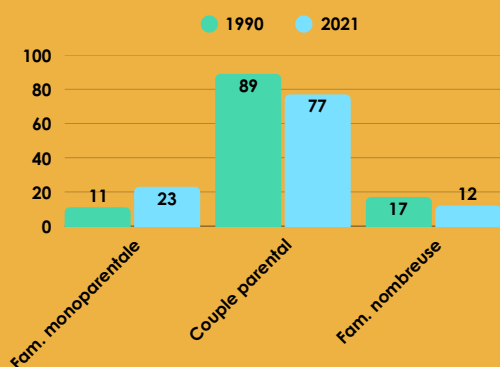
Chiffres clés



4978 familles avec enfant(s)

3 % entre 2015 et 2021

23 % des ménages sont des familles



Types de familles en
1990 et 2021



Le niveau de vie mensuel médian

1 874€ des couples parentaux
1 413€ des fam. monoparentales

Taux de pauvreté au seuil de 60%

12 % des couples parentaux

30 % des fam.
monoparentales

Un important vieillissement de la population s'observe dans le GRAND-FIGEAC, la part des jeunes de moins de 20 ans diminuant au profit des 60 ans et plus. Celui-ci s'accompagne d'une **contraction de la taille de ménages** et d'une progression de l'isolement résidentiel. Cette évolution se fait au détriment des couples avec enfant(s) dont **la part a diminué de 13 points depuis 1990**. 18% des ménages sont des couples avec enfant(s) de moins de 25 ans en 2021 (3 834).

La structure des ménages s'est stabilisée depuis 2015. Le nombre de familles avec enfants a toutefois diminué de 3% entre 2015 et 2021 (-160 familles), hormis dans le secteur Est (+50 familles).

La moindre présence de familles dans le territoire est associée à une plus grande précarité en lien avec l'importance de la monoparentalité. 30% des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale vivent sous le seuil de pauvreté contre 12% de ceux vivant au sein d'une famille couples avec enfants. En outre, la probabilité pour un enfant de vivre au sein d'une famille monoparentale augmente avec l'âge pour concerner un quart des jeunes de 20-24 ans.



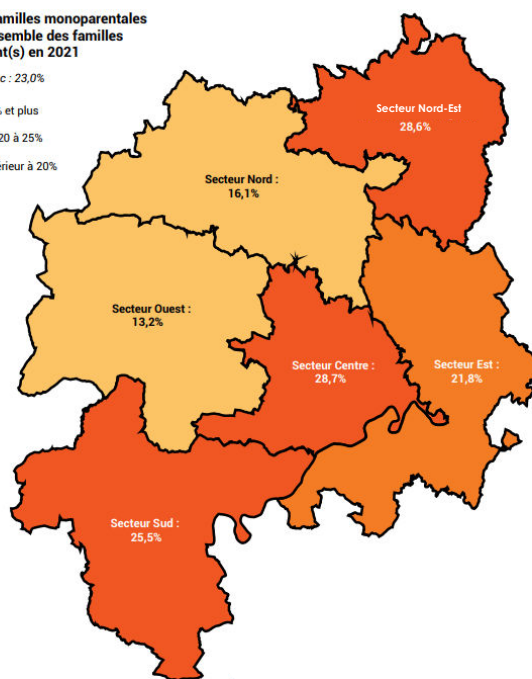
Un enjeu d'attractivité du territoire lié au niveau de service aux familles

Un enjeu d'accompagnement à la (mono) parentalité notamment pour les (mono) parents d'adolescents

Part des familles monoparentales
parmi l'ensemble des familles
avec enfant(s) en 2021

Grand-Figeac : 23,0%

- 25% et plus
- De 20 à 25%
- Inférieur à 20%



AXE 4 - ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ



2026

**Former les professionnel.le.s
de la petite enfance, de
l'enfance, de la jeunesse et
de l'animation à la
prévention des violences
conjugales et intrafamiliales**

2025

**Animation d'un réseau de
professionnel.le.s de la
parentalité**

- Promouvoir l'inclusion et la solidarité entre les familles en créant des espaces de rencontre et d'échange.
- Améliorer l'accès aux services de soutien à la parentalité sur tout le territoire - Soutenir les parents dans leur rôle éducatif grâce à des ressources & formations
- Développer des partenariats (associations, collectivité, professionnels)
- Mettre en place des projets innovants & adaptés aux besoins des familles grâce à des analyses partagées et une démarche participative



**4.1 Favoriser l'interconnaissance des
acteurs & évaluer les besoins de
coordination**

2025

**Développement d'offre de
répit parental sur le territoire**

- Créer un groupe de travail pour développer de nouvelles offres
- Donner de la visibilité aux actions existantes
- Expérimenter des actions de répit et de soutien pour lutter contre l'isolement des familles monoparentales, d'enfants en situation de handicap ou d'ados



**4.2 Répondre aux besoins spécifiques des
familles (parents d'enfants porteurs de
handicap, monoparents, parents d'ados ...)**

2026

**Développement d'actions à
destination des parents
d'adolescents**

2025

**Accueil & inclusion des enfants en
situation de handicap dans les
structures collectives**

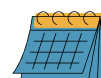
- Renforcer la présence du Pôle Ressources Handicap sur le territoire et faire connaître ses actions auprès des accueils collectif.
- Faciliter l'accueil occasionnel d'enfants porteurs de handicap dans les EAJE / ALSH



Axes de travail

Actions

• Objectifs et modalités d'actions



Calendrier
prévisionnel

Chiffres clés



1832 €

niveau de vie mensuel médian



15 %

Taux de pauvreté*

*Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population. Il correspond à un revenu disponible de 1 120 euros par mois pour une personne vivant seule sur le GRAND-FIGEAC

3810

personnes vivant en situation de quasi pauvreté (200 € au dessus niveau de seuil de pauvreté)



1 120 €
60% du NV

1 320 €
+200 €



+ 215 €

Evolution du niveau de vie médian 2012 - 2021

Près d'un habitant sur sept vit sous le seuil de pauvreté (c'est-à-dire avec 1 120€ par mois ou moins) dans le GRAND-FIGEAC comme à l'échelle de la France hexagonale, soit environ 6 130 personnes en 2021.

Cependant, **une part importante d'habitants vit juste au-dessus du seuil de pauvreté (9%)** et sont susceptibles de subir les effets de seuil (travailleurs pauvres, jeunes, familles monoparentales, personnes seules, etc.), soit 3 810 personnes environ.

Par ailleurs, **le taux de pauvreté est plus élevé que la moyenne chez les jeunes, chez les 75 ans et plus et, chez les personnes seules** (14 % chez les seniors de 75 ans et plus sur le GRAND-FIGEAC contre 11 % en France hexagonale en 2021). 23 % des femmes seules sont dans ce cas sur le territoire contre 20 % en moyenne nationale.

Ces populations, **plus isolées, sont également les moins mobiles**, qui plus est dans un territoire à dominante rurale avec une forte dépendance à la voiture. En outre, ces publics présentent un risque de fracture numérique localement très marqué, notamment pour les aînés (70 ans et plus). Tous les secteurs du territoire sont au-dessus de la moyenne nationale. Les secteurs Nord-Est (25,2%) et Sud (24,8%) sont particulièrement concernés.

Un enjeu autour de l'accessibilité géographique aux services (notions d'aller vers et/ ou de mobilité vers les lieux stratégiques)



Un enjeu autour de l'accessibilité financières aux services (critères d'éligibilité, grilles tarifaires, etc.)

Un enjeu d'inclusion numérique

AXE 5 - ACCÈS AUX DROITS



2025

Coordination des acteurs de l'accès aux droits

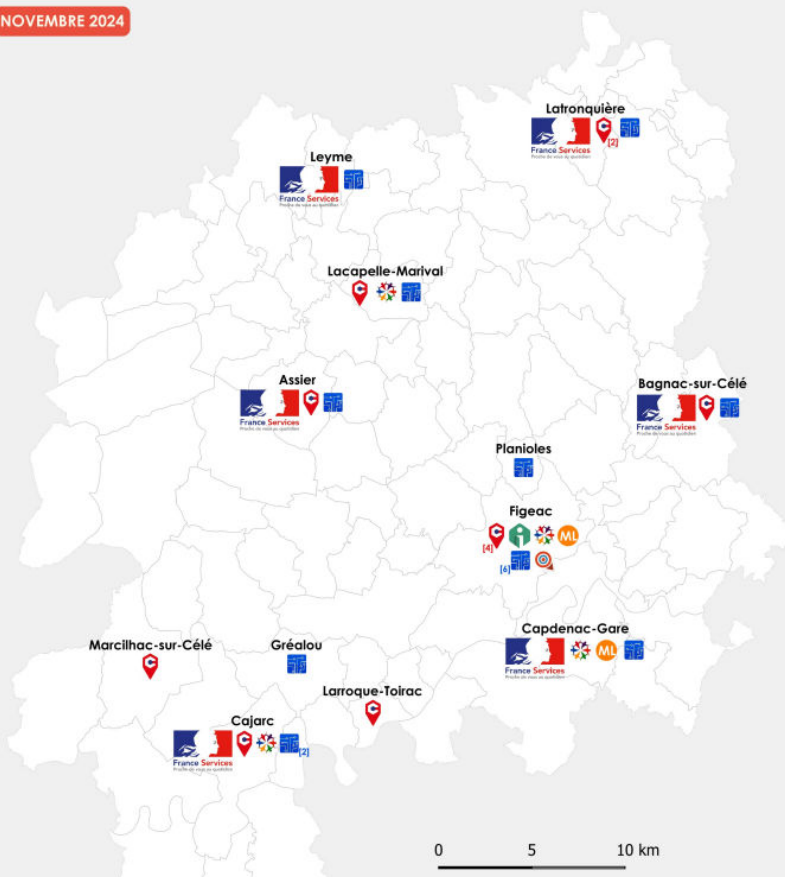
- Renforcer la coopération entre acteurs pour améliorer l'accompagnement des habitants
 - Rencontres semestrielles de type « Petits Dej' Partenaires », pour favoriser l'interconnaissance & les liens entre les professionnels de différents organismes/gestionnaires (collectivités, institutions, associations).
- Partager les données sur les dispositifs pour évaluer le non-recours aux droits sur le territoire du Grand Figeac
- Répondre aux besoins locaux de façon pertinente et coordonnée

GRAND
FIGEAC
terre d'avenir

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND-FIGEAC

ACCÈS AUX DROITS, UNE MULTIPLICITÉ D'ACTEURS SUR LE TERRITOIRE

NOVEMBRE 2024



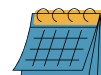
- France Services [6]
- Conseillers numériques [12]
- Point Info Justice [1]
- Maisons des solidarités & antennes [4]
- Missions locales [2]
- Lieux de médiations numériques [13]
- Point Info Jeunes [1]



Axes de travail

Actions

• Objectifs et modalités d'actions



Calendrier
prévisionnel

AXE 6 - ANIMATION DE LA VIE SOCIALE



Chiffres clés



43 818 habitants au 1^{er} janvier 2021



+ 76

habitants par an entre 2015 et 2021

21 358 ménages

2.0

personnes par ménage

8491

personnes seules



40 %

des ménages

+ 13 points

entre 1990 et 2021

16 224 seniors de 60 ans et plus

+ 7%

entre 2015 et 2021



37% de la population a 60 ans et plus



L'attractivité du GRAND-FIGEAC permet le développement démographique du territoire depuis le début des années 1990. Ainsi, chaque année, le GRAND-FIGEAC compte près de 260 nouveaux arrivants de plus que d'habitants quittant le territoire. Il attire plus particulièrement les populations d'âge actif notamment les quadragénaires tandis qu'il perd des jeunes adultes de 15-24 ans.

Des dynamiques de peuplement différentes s'observent au sein du GRAND-FIGEAC, le secteur Nord-Est perdant des habitants (-4,9% entre 2015 et 2021) quand les secteurs Ouest et Est en gagnent. Une stabilité du nombre d'habitants s'observe dans les secteurs Nord, Centre et Sud (de +0,1 à 1,5%).

Le vieillissement et la progression de l'isolement résidentiel sont plus marqués sur le GRAND-FIGEAC qu'à l'échelle de la France hexagonale : 37% de la population est âgée de 60 ans et plus en 2021 (16 224 personnes), soit 10 points de plus qu'en France hexagonale. 40% des ménages sont composés d'une seule personne contre 37% en 2015 et 27% en 1990.

- Un enjeu de cohésion sociale :
 - Entre nouveaux et déjà habitants
 - Entre les générations



- Un enjeu d'attractivité pour les jeunes
- Un enjeu d'accueil de familles avec des enfants qui arrivent jeunes et grandissent sur le territoire
- Un enjeu de logement pour tous

AXE 6 - ANIMATION DE LA VIE SOCIALE



2025

Soutenir les actions favorisant les liens entre nouveaux arrivants et habitants du territoire



6.1 Encourager la cohésion et la médiation sociale sur le territoire

2025

Accompagner la mise en œuvre et la diffusion des actions destinées aux personnes isolées



6.2 Créer un réseau de centres sociaux & espaces de vie sociale & partenaires

2026

Renforcer et valoriser les actions de mobilité solidaire

2026

Améliorer l'accompagnement des familles grâce à un travail partenarial coordonné



6.3 Prévenir les fragilités futures du tissu associatif

2025

Promotion du Guid'asso & accompagnement de l'engagement associatif

2025

Parcours découverte de l'engagement associatif

2025

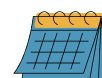
Réflexion partenariale sur le modèle socioéconomique des structures de l'AVS



Axes de travail

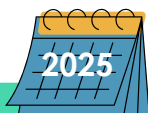
Actions

• Objectifs et modalités d'actions

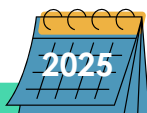


Calendrier prévisionnel

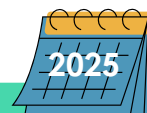
AXE 7 -ACTIONS INTERSECTORIELLES



Formation en prévention des
violences et harcèlements
sexuels et sexistes



Sensibilisation à
l'alimentation et à la
découverte des goûts



Accompagnement à la lutte
contre la précarité alimentaire

**La Convention Territoriale Globale s'appuie sur le Schéma
Départemental des Services aux Familles (SDSF) et de
l'Animation de la Vie Sociale (AVS) du Lot et de l'Aveyron.**

DES PASSERELLES AVEC D'AUTRES SCHÉMAS À L'ÉCHELLE DU GRAND-FIGEAC



Schéma Local
d'Enseignement
Supérieur, de Recherche
et d'Innovation (SLESRI)



CONTACT :
ctg@grand-figeac.fr / Tel : 05 65 11 22 76
grand-figeac.fr